



---

# Pétrole et gaz du Nord Rapport annuel 1995

La gestion des ressources pétrolières et gazières au nord du 60° de latitude dans les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon est une responsabilité fédérale. Cette responsabilité est assumée par la Direction du pétrole et du gaz du Nord du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

La gestion des ressources en pétrole et en gaz des terres de la Couronne au nord du 60° parallèle est régie par deux lois fédérales : la *Loi fédérale sur les hydrocarbures* (LFH) et la *Loi sur les opérations pétrolières au Canada* (LOPC). La LFH régit l'affectation des ressources aux entreprises du secteur privé, la tenure des droits attribués ainsi que l'établissement et la collecte des redevances. Elle est administrée par le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. La LOPC régit les activités industrielles en fonction de la conservation des ressources, de la protection de l'environnement et de la sécurité des travailleurs. Elle est administrée par l'Office national de l'énergie.

Publié avec l'autorisation de  
l'honorable Ronald A. Irwin, C.P., député,  
Ministre des Affaires indiennes  
et du Nord canadien  
Ottawa, 1996

© Ministre des Approvisionnements et Services Canada

This publication is also available in English under the title:  
*Northern Oil and Gas – Annual Report 1995*

Minister of Indian Affairs  
and Northern Development



Ministre des Affaires  
indiennes et du Nord canadien

Ottawa, Canada K1A 0H4

NOV 25 1996

A Son Excellence  
Le très honorable Romeo Leblanc  
Gouverneur general du Canada

Monsieur le Gouverneur general,

J'ai l'honneur de vous presenter, conformément à la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, le rapport annuel intitulé P&role et gaz du Nord pour l'année calendrier qui se termine le 31 décembre 1995.

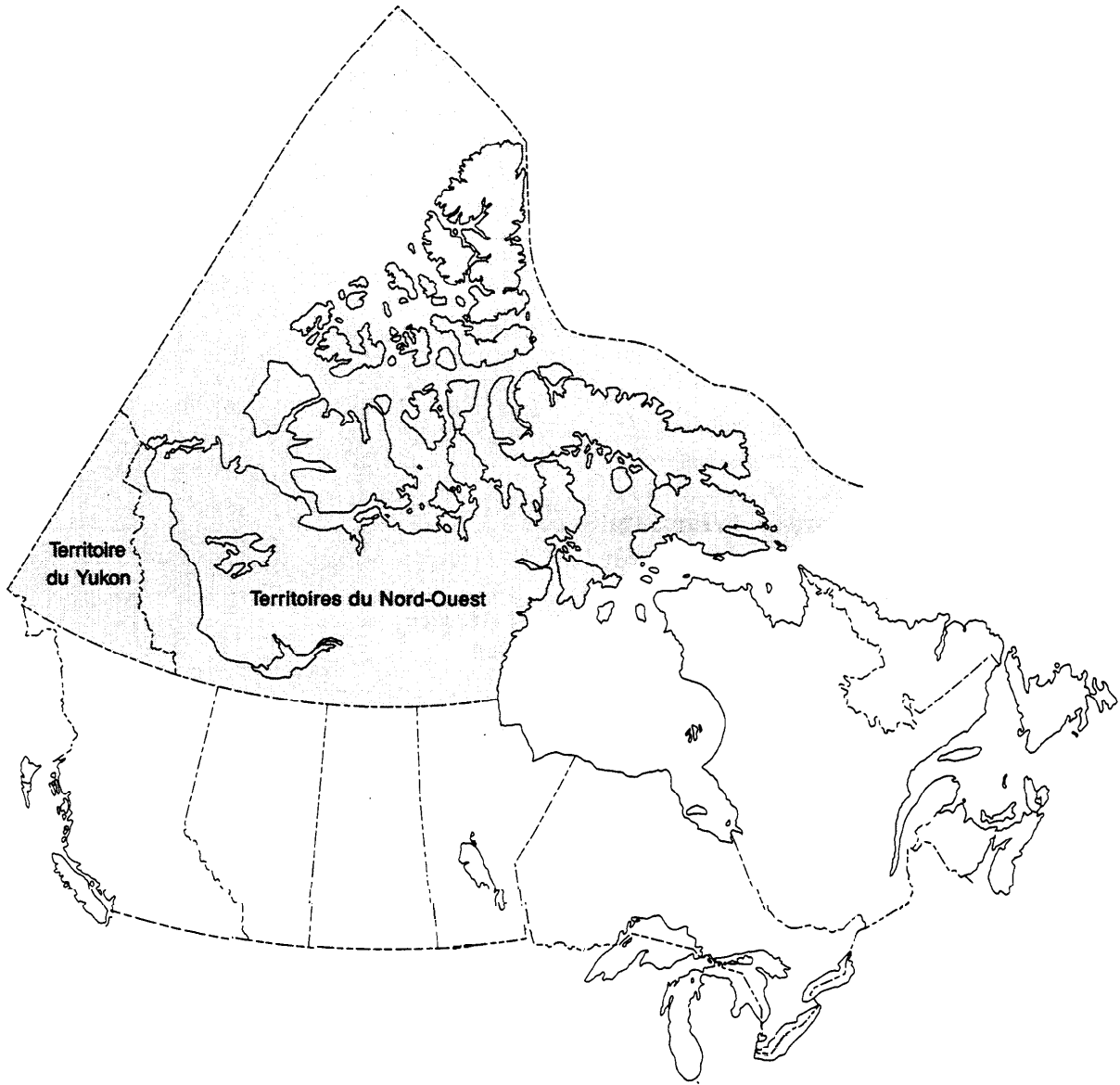
Je vous prie d'agrter, Monsieur le Gouverneur general, l'assurance de ma très haute consideration.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'R. Irwin'.

Ronald A. Irwin, c. p., depute,  
ministre des Affaires indiennes  
et du Nord canadien

Canada

*Terres domaniales du Nord canadien*



*Zone qui relève de la compétence du  
ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien*

## Table des matières

<b>Aperçu</b> des activités <b>pétrolières</b> et <b>gazières</b> dans le Nord .....	3
<b>Ressources pétrolières</b> et <b>gazières</b> du Nord .....	4
<b>Gestion du pétrole et du gaz</b>	
Dépenses de prospection et redevances .....	5
Attribution des droits .....	5
Demandes de désignations et appels d'offres .....	5
Emploi et retombées économiques .....	5
Mesures environnementales .....	5
Accord Canada-Yukon sur le p&role et le gaz .....	6
<b>Exploitation et production</b>	
Norman Wells .....	.
Kotaneelee .....	7
Bent Horn .....	.
Pointed Mountain .....	7
<b>Résumé statistique</b>	
Bilan des activités .....	8
Recettes pétrolières et gazières perçues en 1995 .....	8
Portefeuilles fonciers .....	9
Permis de prospection attribués en 1995 .....	10
Permis de prospection attribués avant 1995 .....	11
Bilan des ressources découvertes .....	12
Production de p&role et de gaz .....	12
Bilan des activités pour la partie continentale des Territoires .....	13
Bilan des activités pour le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort .....	14
Bilan des activités pour les îles de l'Arctique et la zone extracôtière de l'est de l'Arctique ..	14
Bilan des activités de forage en 1995 .....	15
Sources d'information .....	16, 17
<b>Cartes</b>	
Terres domaniales du Nord canadien .....	1

## APERÇU DES ACTIVITÉS PÉTROLIÈRES ET GAZIÈRES DANS LE NORD

La prospection dans les Territoires du Nord-Ouest a repris en 1995, après l'attribution des premiers droits pétroliers et gaziers en vingt-cinq ans. Dix nouveaux permis de prospection ont été délivrés en 1995.

La demande de designations de 1994 dans la partie méridionale des Territoires du Nord-Ouest, où le champ gazifère de Pointed Mountain est situé, a donné lieu à des demandes de designation totalisant 149 817 hectares. L'appel d'offres subsequent a entraîné la delivrance, en 1995, de huit permis de prospection touchant toute la superficie designee.

La demande de designations de 1994 dans le centre de la vallee du Mackenzie, où se trouve le champ pétrolifère Norman Wells, a donné lieu à la designation de quelque 527 000 hectares. L'appel d'offres qui a clôturé en avril 1995 a entraîné la delivrance de deux permis de prospection totalisant 163 889 hectares.

La demande de designations annuelle pour la mer de Beaufort et le delta du Mackenzie a clôturé en

avril 1995. Bien que cette region offre beaucoup de potentiel et que les decouvertes de gaz et de pétrole - qui attendent toujours d'être exploitees - y soient nombreuses, aucune designation n'a été reçue.

A l'automne 1995, les demandes de designations dans le centre de la vallee du Mackenzie et la partie méridionale des Territoires du Nord-Ouest ont entraîné la designation de treize nouvelles parcelles totalisant environ 572 000 hectares. Les appels d'offres qui en dicoulent, lances en novembre et en decembre 1995, clôtureront en mars et avril 1996.

En 1995, les travaux se sont poursuivis en vue d'élaborer le projet de loi qui permettrait de transferer au Yukon les responsabilites de l'administration et de la reglementation de la prospection et de la mise en valeur du pétrole et du gaz naturel sur la partie continentale du territoire, conformément à l'Accord Canada-Yukon sur le gaz et le pétrole. La mise en oeuvre de l'accord suppose l'adoption de la loi au Parlement du Canada et à l'assemblee legislative du Yukon.

### Aperçu des activités pétrolières et gazières dans le Nord en 1995

Terres détenues par des sociétés (en millions d'hectares) . . . . .	2,8
Nombre de permis en vigueur . . . . .	155
(comprend les permis de prospection, les attestations de decouverte importante, les licences de production et les baux)	
Permis délivrés en 1995 . . . . .	10
Bilan des ressources decouvertes: gaz naturel . . . . .	811
(estimations initiales de reserves récupérables en milliards de mètres cubes)	
Bilan des ressources decouvertes: pétrole brut . . . . .	345
(estimations initiales de reserves récupérables en millions de mètres cubes)	
Production de gaz naturel (en millions de mètres cubes) . . . . .	639
Production de pétrole (en milliers de mètres cubes) . . . . .	1733
Dépenses de prospection, mise en valeur et production (millions de \$).....	16,61
Recettes pétrolières et gazières perçues (millions de \$).....	18,2
(Redevances, loyers, droits d'enregistrement et d'attribution et garanties d'exécution confisquées)	

## Ressources pétrolières et gazières du Nord

Les ressources découvertes sur la partie continentale des territoires, le delta du Mackenzie, la mer de Beaufort et les îles de l'Arctique se chiffrent au total à quelque 345 millions de mètres cubes de pétrole et à 811 milliards de mètres cubes de gaz naturel.

Dans l'ensemble, on estime que le Nord recèle 25 % des ressources potentielles totales restantes de brut léger classique récupérable, et quelque 26 % de nos ressources potentielles restantes de gaz naturel classique récupérable. L'importance des bassins du Nord est encore plus évidente quand on tient compte des ressources gazières et pétrolières classiques récupérables qui n'ont pas encore été découvertes. On estime en effet que le Nord renferme approximativement 40 % des ressources non découvertes de brut léger classique et de gaz naturel classique au pays.

Le tiers de la partie septentrionale (au nord de 60° de latitude N) est couvert de roches sédimentaires qui recèlent des ressources pétrolières potentielles prouvées, notamment dans les régions suivantes :

- a) la partie continentale des territoires du Nord-Ouest et du Yukon située entre le Bouclier canadien, à l'est, et les montagnes Rocheuses, à l'ouest (ce secteur est la partie nord du bassin sédimentaire de l'Ouest canadien, à partir duquel des ressources pétrolières et gazières sont produites en Colombie-Britannique, en Alberta et en Saskatchewan);
- b) le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort (bassin sédimentaire de la mer de Beaufort et du Mackenzie);
- c) les îles de l'Arctique (les bassins sédimentaire de Sverdrup et Frankliniens).

On a également découvert du pétrole et du gaz naturel dans l'extrême nord occidental, dans la plaine Eagle, au Yukon, ainsi que dans l'est, dans le sud-est du plateau continental de l'île de Baffin. En outre, on s'attend à ce qu'un certain nombre d'autres régions contiennent des ressources pétrolières.

La production de pétrole et de gaz naturel est relativement peu développée dans le Nord comparativement au sud du Canada. On ne dénombre à date qu'environ 1350 puits forés dans le Nord.

Ressources du Nord non exploitées exprimées en pourcentage des ressources canadiennes totales non exploitées				
	Brut léger classique récupérable		Gaz naturel classique récupérable	
	Découvertes	Non découvertes	Découvertes	Non découvertes
Partie continentale des Territoires	2%	1%	1%	3%
Delta du Mackenzie/mer de Beaufort	18%	22%	12%	14%
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	5%	17%	13%	23%
<b>Total pour le nord du Canada</b>	<b>25%</b>	<b>40%</b>	<b>26%</b>	<b>40%</b>

## GESTION DU PÉTROLE ET DU GAZ

### Dépenses de prospection et redevances

Les dépenses de prospection du pétrole et du gaz naturel dans le Nord ont poursuivi leur ascension en 1995. Elles représentaient 5 millions de dollars en 1994, puis se sont élevées à 10,5 millions de dollars en 1995.

Les recettes pétrolières et gazières se chiffraient à 18,2 million de dollars. Pour leur part, les redevances versées par l'industrie pour la production pétrolière et gazière dans le Nord se sont chiffrées à 7,6 millions de dollars en 1995 (tableau en page 8).

### Attribution des droits

En 1994, pour la première fois depuis 25 ans, l'attribution de droits de prospection pétroliers et gaziers a repris dans la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest. Des demandes de désignation totalisant 676 343 hectares en 1994, dont 149 817 hectares dans le coin sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest et 526 526 hectares dans le centre de la vallée du Mackenzie, ont été reçues. Dix permis de prospection ont été attribués en 1995, totalisant quelque 3 13 706 hectares, dont 149 817 hectares dans la région de Fort Liard et 163 889 hectares près de Fort Good Hope et de Fort Norman.

### Demandes de désignations et appels d'offres

En 1995, deux demandes de désignations ont été lancées pour la deuxième année consécutive dans la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest. Des demandes totalisant 571 713 hectares ont été reçues puis ont été suivies, en novembre et en

décembre respectivement, par des appels d'offres relatifs à 13 nouvelles parcelles: cinq dans le centre de la vallée du Mackenzie et huit dans le sud des Territoires du Nord-Ouest. Les appels d'offres prendront fin en mars et avril 1996. Ces demandes de désignations ont reçu l'appui du Conseil de bande de Fort Liard ainsi que des nations Gwich'in et Sahtu qui ont été consultés en ce qui a trait aux mesures environnementales et aux retombées locales.

La demande annuelle de désignations dans le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort a également été lancée en janvier 1995 après des consultations avec les Inuvialuit. Aucune nouvelle demande n'a été formulée.

### Emploi et retombées économiques

La réouverture de la partie continentale des Territoires du Nord-Ouest à la prospection gazière et pétrolière offrira aux collectivités du Nord des occasions d'essor économique. Quand il entreprend un projet de prospection et de mise en valeur dans le Nord, le promoteur doit assurer aux habitants du Nord la possibilité de bénéficier des emplois offerts, de la formation et des perspectives commerciales et donner la priorité aux personnes qualifiées habitant dans la région.

### Mesures environnementales

#### *Plan stratégique des mers arctiques*

On expose dans ce plan les responsabilités du gouvernement en cas de déversement dans les eaux arctiques. 11 confie à diverses agences les rôles prépondérants et de soutien, selon la source et l'emplacement du



deversement. Dans le cadre de ce plan, les diverses agences doivent mettre à jour et améliorer les plans d'urgence en cas de deversement d'hydrocarbures.

***Le Fonds pour l'étude de l'environnement ( F E E )***

En vertu de la *Loi fédérale sur les hydrocarbures*, ce fonds finance les études sociales et environnementales liées à la prospection et à la mise en valeur des ressources pétrolières et gazières sur les terres domaniales. Ce programme est financé par les redevances que paient les titulaires sur les terres en question. Les titulaires n'ont pas eu à verser de redevances en 1995.

Le Conseil d'administration du fonds n'a pas approuvé de nouveau programme d'études dans son budget de 1995. Mais les projets déjà approuvés et financés se sont poursuivis. Six des huit études qui étaient en cours au début de l'année ont été publiées avant la fin de l'année.

***Programme de recherche et de développement énergétiques (PRDE)***

Ce programme sert à financer la recherche énergétique axée sur la production de richesses, le développement industriel, la productivité et la sécurité. Au cours de l'exercice financier 1996-1997, la nouvelle structure du programme mettra davantage

l'accent sur l'efficacité énergétique, l'énergie renouvelable, et les questions énergétiques liées au changement climatique et aux émissions de gaz à effet de serre.

**Accord Canada-Yukon sur le p&role et le gaz**

En mai 1993, le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial du Yukon ont signé un accord (l'Accord Canada-Yukon sur le p&role et le gaz) qui vise à transférer au Yukon les responsabilités de l'administration et de la réglementation de la prospection et de la mise en valeur du pétrole et du gaz sur la partie continentale du Yukon.

En 1995, l'ébauche de la loi s'est poursuivie et son adoption par le Parlement canadien et par l'assemblée législative du Yukon (prévue pour 1996), assurera la mise en œuvre de l'Accord.

Suite au transfert, le Yukon exercera une autorité de type provincial sur toute l'activité pétrolière et gazière dans son territoire. L'Accord prévoit également un engagement à l'égard de la gestion partagée des ressources en pétrole et en gaz de la mer de Beaufort.

## EXPLOITATION ET PRODUCTION

### Norman Wells

Le champ pétrolifère de Norman Wells, situé à 156 kilomètres au sud du Cercle arctique, est le quatrième champ producteur en importance au Canada, ses réserves totales récupérables étant estimées à 37,5 millions de mètres cubes (236 millions de barils).

On y a découvert du pétrole en 1920 et, depuis 1930, Imperial Oil y exploite une petite raffinerie. Des travaux d'expansion, entrepris en 1983, constituaient le premier projet important d'exploitation des hydrocarbures dans le Nord.

Près de la moitié des réserves d'hydrocarbures récupérables y ont été exploitées, et la production devrait se poursuivre jusqu'en l'an 2020 environ.

On a entrepris en 1995 un projet afin d'exploiter les ressources périphériques en forant de nouveaux puits. Trois nouveaux puits d'expansion horizontaux ont été terminés.

En 1995, la production de pétrole s'élevait en moyenne à 1,7 million de mètres cubes (10,7 millions de barils), et celle de gaz naturel, à 129,8 millions de mètres cubes (4,6 milliards de pieds cubes).

### Kotaneelee

En février 1991, la production a repris au champ de gaz naturel de Kotaneelee, dans le sud du Yukon, demeuré inexploité depuis 1980. En 1995, on y a produit environ 442,9 millions de mètres cubes de gaz naturel (15,6 milliards de pieds cubes).

### Bent Horn

La production totale de pétrole du champ de Bent Horn, dans les îles de l'Arctique, s'est chiffrée à quelque 35,3 milliers de mètres cubes en 1995 (222 000 barils). Au cours de l'été, un total de 48,1 milliers de mètres cubes (303 000 barils) ont été expédiés de l'île Cameron à bord du M.V. Arctic, un pétrolier à double coque.

### Pointed Mountain

La production de gaz naturel au champ de Pointed Mountain, situé dans le sud des Territoires du Nord-Ouest, a atteint environ 65,9 millions de mètres cubes en 1995 (23,3 milliards de pieds carrés).

## RÉSUMÉ STATISTIQUE

Les données statistiques suivantes résument les activités pétrolières et gazières gérées par la Direction du pétrole et gaz du Nord. On trouve également une ventilation par région.

Les données statistiques relatives à la prospection, à l'exploitation, au bilan des ressources découvertes, et à la production ont été fournies par l'Office national de l'Énergie. Les totaux des ressources

découvertes correspondent aux estimations initiales des réserves récupérables et ne tiennent pas compte de la production (les totaux ont été arrondis). Le pétrole brut comprend les condensats.

Les permis comprennent les permis de prospection, les attestations de découverte importante, les licences de production et les baux.

<b>Bilan des activités</b>					
	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>
Permis délivrés	24	5	2	0	10
Puits entamés	9	2	0	0	3
Mètres fores	15 325	2560	0	0	4850
Puits terminés	9	2	0	4	0
Travaux géophysiques effectués	6	4	2	0	3
Levés de sismique-réflexion (en km)	3 641	5822	340	0	698
Mois-installation de forage	12	2	0	0	3

<b>Recettes pétrolières et gazières perçues (\$)</b>					
	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>
Redevances	7 938 775	8 717 685	7 075 862	7 455 222	7 633 984
Loyers	25 755	25 755	25 755	7 818	7 818
Droits d'enregistrement et d'attribution	6 573	2 348	886	17 897	4 621
Garanties d'exécution des travaux confisquées	0	0	0	1 050 119	10 576 840
<b>Total</b>	<b>7 971 103</b>	<b>8 745 788</b>	<b>7 102 503</b>	<b>8 531 056</b>	<b>18 223 263</b>

## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

<b>Portefeuilles fonciers</b>					
	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Permis délivrés</b>					
Partie continentale des Territoires	12	2	0	0	10
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	12	3	2	0	0
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>24</b>	<b>5</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>10</b>
<b>Nombre de permis en vigueur</b>					
Partie continentale des Territoires	51	53	53	53	63
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	73	73	73	72	69
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	23	23	23	23	23
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>149</b>	<b>149</b>	<b>148</b>	<b>155</b>
<b>Terres attribuées dans le cadre de permis (en millions d'hectares)</b>					
Partie continentale des Territoires	0 <sup>**</sup>	0 <sup>*1</sup>	0	0	0,3
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	0,3	0 <sup>*1</sup>	0 <sup>*1</sup>	0	0
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>0,3</b>	<b>0<sup>*1</sup></b>	<b>0<sup>*1</sup></b>	<b>0</b>	<b>0,3</b>
<b>Terres rétrocédées ou abandonnées (en millions d'hectares)</b>					
Partie continentale des Territoires	0,5	0 <sup>*1</sup>	0	0	0
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	0,8	0,2	0 <sup>**</sup>	0 <sup>*1</sup>	0,1
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	0	0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>1,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0</b>	<b>0<sup>*1</sup></b>	<b>0,1</b>
<b>Terres détenues par des sociétés (en millions d'hectares)</b>					
Partie continentale des Territoires	0,2	0,2	0,2	0,2	0,5
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	1,2	1,1	1,1	1,1	1,0
Îles de l'Arctique et zone extracôtière de l'est de l'Arctique	1,3	1,3	1,3	1,3	1,3
<b>Total</b>	<b>2,7</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,6</b>	<b>2,8</b>

\*1 Moins de 0,1 million d'hectares

## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

### Permis de prospection attribués en 1995

#### PP 362

Titulaire : Ranger Oil Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 838 075\$  
 Superficie : 20 918 ha

#### PP 364

Titulaire : Amoco Canada Petroleum Company Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 278 934\$  
 Superficie : 13 357 ha

#### PP 366

Titulaire : Chevron Canada Resources Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 201 200\$  
 Superficie : 11 839ha

#### PP 368

Titulaire : Paramount Resources Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 2 800 000\$  
 Superficie : 23 085 ha

#### PP 371

Titulaire : Foxboro Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 8 **juin** 1995  
 Date d'expiration : Le 7 juin 2004  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 7 juin 2000  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 150 000\$  
 Superficie : 75 196 ha

#### PP 363

Titulaire : Ranger Oil Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 3 529 000\$  
 Superficie : 9864 ha

#### PP 365

Titulaire : Ocelot Energy Inc.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 500 000\$  
 Superficie : 20 635 ha

#### PP 367

Titulaire : Shell Canada Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 1 768 600\$  
 Superficie : 24 382 ha

#### PP 369

Titulaire : Shell Canada Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 23 janvier 1995  
 Date d'expiration : Le 22 janvier 2002  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 22 janvier 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 8 765 580\$  
 Superficie : 25 737 ha

#### PP 372

Titulaire : Ranger Oil Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 18 **mai** 1995  
 Date d'expiration : Le 17 **mai** 2003  
 Bilan de l'activité : Un puits **doit être** fore avant le 17 **mai** 1999  
 Dépenses prévues dans la soumission : 3 215 000\$  
 Superficie : 88 693 ha

## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

### Permis de prospection attribués avant 1995

#### PP 297

Titulaire : Sceptre Resources Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 15 juillet 1986  
 Date d'expiration : Le 14 juillet 1998  
 Bilan de l'activité : Approbation ministérielle requise avant de commencer les travaux  
 Superficie : 931 640 ha

#### PP 317

Titulaire : Pembina Resources Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 5 octobre 1986  
 Date d'expiration : n.d.  
 Bilan de l'activité : Assujetti à une ordonnance d'interdiction de poursuivre les travaux  
 Superficie : 175 810ha

#### PP 329

Titulaire : Amoco Canada Resources Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 5 septembre 1987  
 Date d'expiration : n.d.  
 Bilan de l'activité : Assujetti à une ordonnance d'interdiction de poursuivre les travaux  
 Superficie : 349 982 ha

#### PP 344

Titulaire : Imperial Oil Resources Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 1<sup>e</sup> juin 1987  
 Date d'expiration : n.d.  
 Bilan de l'activité : Prolonge en raison d'une demande d'attestation de découverte importante  
 Superficie : 7 787 ha

#### PP 355

Titulaire : Imperial Oil Resources Limited  
 Date d'entrée en vigueur : Le 1<sup>er</sup> août 1990  
 Date d'expiration : n.d.  
 Bilan de l'activité : Prolongé en raison d'une demande d'attestation de découverte importante  
 Superficie : 15 351

#### PP 358

Titulaire : Chevron Canada Resources Ltd.  
 Date d'entrée en vigueur : Le 16 décembre 1991  
 Date d'expiration : Le 15 décembre 2000  
 Bilan de l'activité : Un puits doit être foré avant le 15 d Ccembre 2000  
 Dépenses prévues dans la soumission : 3 200 000\$  
 Superficie : 140088ha

## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

<b>Bilan des ressources découvertes</b>		
	<b>Pétrole brut</b> (millions de m <sup>3</sup> )	<b>Gaz naturel</b> (milliards de m <sup>3</sup> )
Partie continentale des Territoires	39	35
Delta du Mackenzie et mer de Beaufort	240	360
Îles de l'Arctique et zone extrême de l'est de l'Arctique	66	416
<b>Total</b>	<b>345</b>	<b>811</b>

<b>Production de pétrole et de gaz</b>					
	<b>1991</b>	<b>1992</b>	<b>1993</b>	<b>1994</b>	<b>1995</b>
Production de pétrole (en milliers de m <sup>3</sup> )					
Norman Wells	1 894,0	1 850,0	1 790,0	1 730,0	1 697,6
Bent Horn	32,6	28,2	56,9	52,9	35,3
<b>Total</b>	<b>1 926,6</b>	<b>1 878,2</b>	<b>1 846,9</b>	<b>1 782,9</b>	<b>1 732,9</b>
Production de gaz (en millions de m <sup>3</sup> )					
Pointed Mountain	90,0	86,7	99,6	63,6	65,9
Norman Wells	130,0	128,0	133,6	123,9	129,8
Kotaneelee	227,2	506,9	492,3	471,1	442,9
<b>Total</b>	<b>447,2</b>	<b>721,6</b>	<b>725,5</b>	<b>658,6</b>	<b>638,6</b>

## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

<b>Bilan des activités pour la partie continentale des Territoires</b>					
	1991	1992	1993	1994	1995
<b>Puits entamés</b>					
de découverte et de délimitation	7	0	0	0	0
de développement	1	0	0	4	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Puits terminés*<sup>1</sup></b>					
de découverte et de délimitation	7	0	0	0	0
de développement	1	0	0	4	3
<b>Total</b>	<b>8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Mètres forés</b>					
Puits de découverte/de délimitation	11 517	0	0	0	0
Puits de développement	636	0	0	0	4850
Installations de forage en exploitation	5	0	0	0	1
<b>Travaux géophysiques effectués</b>					
Levés de sismique-réflexion (en km)	5 321 <sup>*2</sup>	1 1867 <sup>*2</sup>	1 55	0	8 <sup>*4</sup> 698
<b>Dépenses engagées (en millions de \$)</b>					
Travaux géophysiques et géologiques	2,5	1,1	0,5	0	10,5
Travaux de prospection, de délimitation ou de reconditionnement	18,8	7,7	4,9	0	0
Forage de développement	3,7	0	0	4,0	5,9
Installations de production	0	8,6	5,6	8,8	0
Abandons de puits	0	0	0	0	0,07 <sup>*5</sup>
<b>Total des dépenses (en millions de \$)</b>	<b>25,0</b>	<b>17,4</b>	<b>11,0</b>	<b>12,8</b>	<b>16,47</b>

\*1 Dans la partie continentale des Territoires, où les travaux de prospection se déroulent généralement exclusivement en hiver, un puits est considéré comme terminé au cours de l'année où il a atteint sa profondeur totale, même si les essais reprennent l'année suivante.

\*2 Comprend l'équivalent des levés sismiques tridimensionnels.

\*3 Inclut les essais de production prolongés.

\*4 Inclut un programme magnétique aéroporté (50 350 km).

\*5 Deux puits au Yukon.



## RÉSUMÉ STATISTIQUE suite

<b>Bilan des activités pour le delta du Mackenzie et la mer de Beaufort</b>					
	1991	1992	1993	1994	1995
Puits entamés	1	2	0	0	0
Puits terminés* <sup>1</sup> de découverte et de delimitation	1	2	0	0	0
Mètres fores Puits de découverte/de délimitation	3173	2560	0	0	0
Installations de forage en exploitation	1	1	0	0	0
Taux d'exploitation (mois d'installations de forage)	2	2	0	0	0
Travaux géophysiques effectués Levés de sismique-reflexion (en km)	1 3320	3 3955 <sup>*2</sup>	2 s:	0 0	0 0
Dépenses engagées (en millions de \$)					
Travaux géophysiques et géologiques	4,2	8,8	4	0	0
Travaux de prospection, de delimitation ou de reconditionnement	4,9	10,1	0	0	0
Abandons de puits	nd	nd	nd	nd	0,04
<b>Total des dépenses (en millions de \$)</b>	<b>9,1</b>	<b>18,9</b>	4	<b>0</b>	<b>0,04</b>

\*<sup>1</sup> Dans la mer de Beaufort, où les activités sont saisonnières et où il faut parfois consacrer plusieurs saisons à forer un puits, un puits est considéré comme terminé au cours de l'année où il a atteint sa profondeur totale.

\*<sup>2</sup> Comprend l'équivalent des levés sismiques tridimensionnels.

<b>Bilan des activités pour les îles de l'Arctique et la zone extracôtière de l'est de l'Arctique</b>					
	1991	1992	1993	1994	1995
Dépenses engagées (en millions de \$)					
Travaux géophysiques et géologiques	0	0	0,4	0	0
Travaux de prospection, de delimitation ou de reconditionnement	2,7	4,2	nd	0	0
Installations de production	0	0	0	0	0
Abandons de puits	0	0,2	0	0	0,1 *
<b>Total des dépenses (en millions de \$)</b>	<b>2,7</b>	<b>4,4</b>	<b>0,4</b>	<b>0</b>	<b>0,1</b>

\* Deux puits de gaz suspendu dans les îles de l'Arctique ont été abandonnés en 1995.

**RÉSUMÉ STATISTIQUE** suite

<b>Bilan des activités de forage en 1995</b>			
<b>Nom du puits</b>	<b>Latitude/ Longitude</b>	<b>Activités/ Situation</b>	<b>Profondeur totale</b>
Exco et al West Parkin YT D-54	66°13'9.73"N. / 127°26'10.40"O.	Abandonne le 27.08.95	1811 m
Peel Plateau Eagle Plains YT No. 1 N-49	66°48'54"N. / 138°08'30"O.	Abandonne le 28.08.95	2923 m
Shell Beaver House Creek H-32	68°22'16.37"N./ 135°33'03.04"O.	Abandonne le 12.09.95	3748 m
Shell Ulu A-35	68°44'02"N./ 135°52'57"O.	Abandonne le 13.09.95	3920 m
SOBC Can Sup et al North Ellice J-23	69° 12'34"N./ 135°51'14"O.	Abandonné le 16.09.95	3505 m
Panarctic et al E. Hecla C-32	76°21'09.4"N./ 110°13'46.2"O.	Abandonné le 04.10.95	1341 m
Panarctic Tenneco et al POR Hecla F-62	76°21'15.93"N.\ 110°24'38.53"O.	Abandonne le 05.10.95	1219 m
Imp Norman Wells C-52X	65°16'51"N./ 126°50'16"O.	Complete: forage 03.08.95 retrait des installations de forage 05.09.95 (Shehtah #1)	1626 m
Imp Norman Wells D-52X	65° 16'48"N./ 126°50'15"O.	Complete: forage 20.10.95 retrait des installations de forage 30.11.95 (Shehtah #1)	2057 m
Imp Norman Wells A-43X	65° 16'48.5"N.\ 126°50'15.4"O.	Complete: forage 04.12.95 retrait des installations de forage 21.12.95 (Shehtah #1)	1167 m

## SOURCES D'INFORMATION

### **Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien (AINC)**

De nombreuses sources d'information sur les questions d'utilisation foncière et d'environnement touchant le pétrole et le gaz se trouvent au **Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien**. Veuillez visiter notre site web situé à :

**<http://www.ainc.ca/>**

Pour obtenir des renseignements particuliers, prière d'inclure le nom de la personne-ressource concernée nommée ci-après dans l'adresse d'envoi générique du Ministère.

**Direction du pétrole et du gaz du Nord**  
Ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien  
OTTAWA, Ontario  
Canada K1A 0H4

Adresse municipale: 6<sup>e</sup> étage, 10 rue Wellington, Hull (Quebec)  
Telephone: (8 19) 997-0877  
Télécopieur: (819) 953-5828

Les copies des demandes de désignations et des appels d'offres, la date des appels à venir et toute autre information connexe peuvent être obtenues en s'adressant à :

**Chef, Attribution des droits et Politiques** Telephone: (819) 994-1606.

Les renseignements sur l'enregistrement et les avis de cessions, les permis de prospection, les attestations de découverte importante, les licences de production, les règlements d'enregistrement et les cartes peuvent être obtenus en s'adressant à : **Agent d'information sur les droits et revenus – Registraire** Telephone: (8 19) 953-8490.

L'information sur l'histoire de la prospection dans le Nord et les activités géologiques et géophysiques peut être obtenue auprès du : **Géologue en chef** Telephone: (819) 953-8722.

On peut se procurer les différents rapports et les guides de l'information sur les règlements relatifs à l'utilisation des terres, les directives environnementales d'exploitation dans les territoires et des revendications en s'adressant au :

**Kiosque de renseignements**, Direction générale des communications  
Telephone : (819) 997-0380 Telecopieur : (819) 953-3017.

## AUTRES

### **Office national de l'énergie**

Energy Plaza

311, 6<sup>e</sup> Ave. s.o.

Calgary (Alberta)

Canada T2P 3H2

Telephone : (403) 292-4800

Telecopieur : (403) 292-5503

L'Office national de l'énergie offre:

- des renseignements sur la prospection, la mise en valeur, l'exploitation, le transport par pipeline et l'exportation par le biais de son **Bureau du soutien à la réglementation**;
- des renseignements sur l'obtention d'approbations opérationnelles, accès aux cartes, à l'information technique, aux rapports géologiques et géophysiques, à des rapports et dossiers publiés sur l'historique des puits par le biais de son **Bureau d'information sur les Terres domaniales**;
- des exemplaires du rapport annuel et du bulletin sur le Fonds pour l'étude de l'environnement par le biais de la **Direction générale de l'environnement**.

On peut accéder aux installations publiques de consultation et d'échantillonnage des carottes et des échantillons, ainsi qu'à l'information sur les puits forés au nord du 60<sup>e</sup> degré en communiquant avec: **Commission géologique du Canada**, Calgary, 3303, 33<sup>e</sup> Rue n.o.

Calgary (Alberta) Canada T2L 2A7

Telephone : (403) 292-7000 Telecopieur : (403) 292-5377

Les renseignements sur les puits forés dans la baie de Baftin, région du détroit de Davis, sont disponibles auprès de: **Entreposage des carottes et laboratoire, Commission géologique du Canada**, Atlantique, Dartmouth (Nouvelle-Ecosse) Canada B2Y 4A2

Telephone : (902) 426-6127 Telecopieur : (902) 426-6186

On peut se procurer l'information concernant le Programme de recherche et de développement énergétiques en s'adressant à: Directeur général, **Bureau de recherche et développement énergétiques**, Ressources naturelles Canada, 580, rue Booth Ottawa (Ontario) Canada K1A 0E4

Telephone : (613) 995-8860 Telecopieur : (613) 995-6146